



**Université Lille 2**  
**Droit et Santé**



**Institut d'Orthophonie**  
**Gabriel DECROIX**

# **ANNEXES**

## **DU MEMOIRE**

En vue de l'obtention du  
Certificat de Capacité d'Orthophonie  
présenté par :

**Yasmina DESCAMPS**  
**Morgane GUYON**

**Complément d'un étalonnage spécifique de  
six épreuves de l'EVALO 2-6**

Auprès d'enfants réunionnais âgés de 4 ans 3 mois à 6 ans 3 mois

**Lille – 2015**

# Annexes

## **Annexe 1 : Liste des tableaux et figures**

### **1. Liste des tableaux**

Tableau 1 : Classification des bilinguismes selon l'âge d'acquisition p.6

Tableau 2. Modèle diglossique (FERGUSON 1959) p.13

Tableau 3. Variantes du français et du créole (NOEL 2013) p.16

Tableau 4: Exemple de parler mélangé (LEBON-EYQUEM 2010) p.17

Tableau 5. Interlecte et interlangue (GEORGER 2006) p.22

Tableau 6. Typologie des productions de l'enfant réunionnais (LEBON-EYQUEM 2010) p.20

Tableau 7. Profils linguistiques révisés (NOEL 2012) p.20

Tableau 8. Effectifs de l'échantillon réunionnais p.39

Tableau 9. Lieu de scolarisation des sujets p.40

Tableau 10. Comparaison par tranche d'âge des performances des sujets métropolitains et des sujets réunionnais pour l'épreuve « Désignation - indice » p.51

Tableau 11. Comparaison par tranche d'âge des performances des sujets métropolitains et des sujets réunionnais pour l'épreuve « Lexique induit » p.52

Tableau 12. Comparaison par tranche d'âge des performances des sujets métropolitains et des sujets réunionnais pour l'épreuve « Lexique - Mise en réseaux » p.53

Tableau 13. Comparaison par tranche d'âge des performances des sujets métropolitains et des sujets réunionnais pour l'épreuve « Répétition de phrases » p.54

Tableau 14. Comparaison par tranche d'âge des performances des sujets métropolitains et des sujets réunionnais pour l'épreuve « Métasyntaxe - Jugement d'ordre » p.55

Tableau 15. Comparaison par tranche d'âge des performances des sujets métropolitains et des sujets réunionnais pour l'épreuve « Métasyntaxe - Jugement de grammaticalité » p.56

Tableau 16. Scores seuils à partir des effectifs cumulés. p.58

Tableau 17. Etalonnage réunionnais de l'EVALO 2-6 (PICHORI 2013, DESCAMPS et GUYON 2015). p.61

Tableau 18. Comparaison des CSP des parents des échantillons réunionnais et métropolitains. p.64

Tableau 19. Glissements de sens entre le français et le créole (CELLIER 1985, ADELIN et LEBON-EYQUEM 2010). p.73

Tableau 20. Comparaison des phonèmes du français et du créole. p.73

Tableau 21. Comparaison des processus phonologiques simplificateurs en français développemental et en créole. p.75

Tableau 22. Comparaison de la morphosyntaxe du créole et du français développemental/pathologique. p.78

Tableau 23. Présentation du BEOCLER® (NOEL 2013). p.80

## **2. Liste des figures :**

Figure 1 : Continuum linguistique (CARAYOL et CHAUDENSON 1978) p.15

Figure 2 : Modèle de l'interlecte (PRUDENT 1981) p.15

Figure 3. Répartition de la population réunionnaise âgée de 15 ans ou plus par CSP (GRANGÉ 2011) p.41

Figure 4. Répartition des parents des sujets de notre échantillon par CSP p.41

Figure 5. Vérification de la normalité des données de l'échantillon réunionnais pour l'épreuve « Désignation - indice » p.48

Figure 6. Vérification de l'unidimensionnalité des données de l'échantillon réunionnais pour l'épreuve « Désignation - indice » p.50

## Annexe 2 : Tableau d'étalonnage spécifiquement réunionnais de l'EVALO 2-6.

Epreuve	TA	Q1		Q2	Q3	Q4
		P10	>P10			
Désignation - indice	4a3 - 4a9	0... 13	14... 17	18	19 - 20	21 - 22
	4a9 - 5a3	0...12	13... 16	17 - 18	19 - 20	21 - 22
	5a3 - 5a9	0... 15	16	17... 19	20 - 21	22
	5a9 - 6a3	0... 15	16... 18	19 - 20	21	22
Lexique induit	4a3 - 4a9	0... 17	18... 20	21... 24	25... 33	34...
	4a9 - 5a3	0... 16	17... 22	23... 27	28... 30	31...
	5a3 - 5a9	0... 21	22... 25	26... 31	32... 37	38...
	5a9 - 6a3	0... 21	22... 26	27... 31	32... 39	40...
Lexique - Mise en réseau	4a3 - 4a9	0 - 1	2 - 3	4 - 5	6	7... 23
	4a9 - 5a3	0... 3		4 - 5	6 - 7	8... 23
	5a3 - 5a9	0... 4		5 - 6	7 - 8	9... 23
	5a9 - 6a3	0... 3	4 - 5	6 - 7	8... 10	11... 23
Répétition de phrases	4a3 - 4a9	0... 2	3	4 - 5	6... 10	11 - 12
	4a9 - 5a3	0 - 1	2 - 3	4 - 5	6... 9	10... 12
	5a3 - 5a9	0... 4	5 - 6	7 - 8	9 - 10	11 - 12
	5a9 - 6a3	0... 3	4 - 5	6... 8	9 - 10	11 - 12
Jugement d'ordre des mots	4a3 - 4a9	0 - 1		2	3	4... 11
	4a9 - 5a3	0 - 1	2	3 - 4	5	6... 11
	5a3 - 5a9	0 - 1		2	3... 5	6... 11
	5a9 - 6a3	0 - 1	2	3 - 4	5	6... 11
Jugement de grammaticalité	4a3 - 4a9	0 - 1		2 - 3	4 - 5	6... 11
	4a9 - 5a3	0 - 1	2	3	4... 6	7... 11
	5a3 - 5a9	0 - 1	2	3 - 4	5... 7	8... 11
	5a9 - 6a3	0 - 1	2	3... 5	6 - 7	8... 11

Scores seuils à partir des effectifs cumulés

# Annexe 3 : Présentation détaillée de la Réunion

## 1. Présentation générale

### 1. Géographie

La Réunion est une île de 2500 km<sup>2</sup>, située dans le sud-ouest de l'Océan Indien, à plus de 10 000 km de la métropole. Avec Maurice et Rodrigues, elle forme l'archipel des Mascareignes. Ses côtes de 207 km sont pour la plupart rocheuses, avec quelques plages dans l'Ouest. Elle culmine avec le Piton des Neiges à 3069 m et abrite un volcan actif, le Piton de la Fournaise. Ses cirques, pitons et remparts originels dressent un paysage spectaculaire, reconnu depuis 2010 comme patrimoine mondial de l'humanité.

### 2. Population

C'est le Département Régional d'Outre-Mer (DROM) le plus peuplé, avec 844 994 habitants<sup>1</sup>, dont 34% de moins de 20 ans et 16% de moins de 9 ans (12% en France). La population est jeune, sous l'effet d'un taux de natalité encore élevé (17,4 ‰ contre 12,8 ‰ en métropole en 2010), même s'il diminue depuis les années 90.

### 3. Conjoncture socio-économique

La croissance économique de la Réunion est faible, le Produit Intérieur Brut régional étant évalué à 16,3 milliards d'euros (contre 103,2 dans le Nord) (ROUX 2014a). Le tourisme n'est pas assez développé et l'industrie sucrière souffre de la concurrence asiatique. L'artisanat, qui répondait aux besoins locaux avant la départementalisation, a disparu suite à l'importation du modèle industriel métropolitain (CELLIER 1985).

La Réunion présente une « situation sociale hors norme », avec 343 000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté, soit un **taux de pauvreté de 41%** contre 14,1 en métropole. Le **taux de chômage est de 29%** contre 9,9 en métropole (stable depuis 2008). Cette situation entraîne un recours massif aux minima sociaux, pour 150 000 foyers ou 240 000 personnes (ROUX 2014a).

### 4. Mères

Les jeunes femmes de 16-29 ans sont deux fois plus inactives qu'en métropole, et neuf sur dix sont mères. L'indice de fécondité, de 2,38 enfants par femme, est largement supérieur à celui de métropole, de 2,00. Près de 4% des **mères** sont

<sup>1</sup> Estimation au 1er janvier 2014, INSEE.  
[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.aspreg\\_id=24&ref\\_id=poptc02104](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.aspreg_id=24&ref_id=poptc02104)

**mineures**, contre 0,5 % en métropole. Le taux de **naissances hors mariage** est de 71,9%, contre 53,7% en métropole. Les **naissances précoces** restent nombreuses : même si l'âge moyen des mères progresse (26,8 en 1990, 28,4 ans en 2010, contre 29,7 en métropole), le pic de naissances concernent les femmes de 20 ans, alors qu'il concerne celles de 30-34 ans en métropole (ROUX 2014a).

## 5. Enfants

En 2009, **37%** des mineurs ont des **parents sans emploi**, soit plus d'un enfant sur trois, c'est quatre fois plus que dans l'hexagone (9,3%). La situation est encore plus difficile pour les familles monoparentales, dont deux tiers ne travaillent pas ; c'est deux fois plus qu'en métropole (ROUX 2014a).

## 6. Jeunes

Le taux de chômage des 16-29 ans de **46%**, soit trois fois plus qu'en métropole (16%), est le plus élevé de France. 60 % des jeunes de 15-24 ans, soit près des deux tiers, sont sans emploi ni formation (ROUX et al. 2014b).

## 2. Histoire de la Réunion et du créole réunionnais

### 1. Histoire de la Réunion

La Réunion est une des rares îles à avoir été peuplée initialement par des Européens, sa naissance étant intrinsèquement liée à l'esclavage.

Découverte par les Arabes au Moyen Âge, la Réunion reste déserte jusqu'à la colonisation française à la fin du XVIIe siècle, à cause de son éloignement avec l'Europe et de ses côtes rocheuses, qui lui font préférer sa voisine, l'actuelle île Maurice, comme escale maritime. Colbert, le fondateur de la Compagnie Française des Indes Orientales, profite de la manne coloniale pour créer une économie locale en important des esclaves noirs de Madagascar et d'Afrique orientale.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, l'essor économique se poursuit et les cultures se diversifient. En plus du café, l'île Bourbon produit des épices (poivre, girofle, muscade), des plantes à parfum (géranium) et une culture vivrière (blé, maïs) pour nourrir la population des Mascareignes. Après 1789, son nom actuel lui est donné, en commémoration d'une marche révolutionnaire et pour effacer le sceau royal. L'interdiction de l'esclavage n'est cependant pas appliquée, pour éviter d'asphyxier l'économie. Au début du XIXe siècle, pour répondre à la demande de métropole, la Réunion développe la culture de la canne à sucre, désormais impossible dans les territoires perdus de Saint-Domingue et Maurice, et résistante aux cyclones,

contrairement au caféier. Au milieu du XIXe siècle, la découverte d'un procédé de pollinisation manuelle par un esclave, Albius, permet l'essor d'un nouveau produit : la vanille.

A la fin du XIXe siècle, pendant la Grande Dépression, la Réunion connaît une crise économique aggravée par la concurrence, dans l'industrie sucrière, de la betterave de métropole, ainsi que par l'ouverture du canal de Suez (1869), éloignant le trafic marchand au Nord de l'Océan Indien. L'abolition de l'esclavage en 1848 appauvrit deux tiers de la population blanche de la Réunion, qui ne peut plus payer sa main d'oeuvre et se retire dans l'arrière-pays montagneux en vivant de petites activités agricoles. Pour obtenir une main d'oeuvre massive et à faible coût, les gros exploitants recrutent des Indiens tamouls. Après la libération de l'immigration (1862), immigrent des travailleurs indo-musulmans et chinois, notamment pour le commerce ou la sériciculture. La Révolution Industrielle permet le développement des infrastructures (réseau routier, chemin de fer, port artificiel).

Au XXe siècle, pendant la première Guerre Mondiale, l'industrie sucrière réunionnaise prospère grâce à l'indisponibilité des terres de cultures betteravières dans l'hexagone. L'entre-deux-guerres est marquée par des progrès techniques tels que l'électricité et la radio, qui profitent à une minorité opulente. Pendant la seconde guerre mondiale, la suppression de l'approvisionnement de France met la Réunion dans le dénuement. A partir de 1946, date de la départementalisation, des aides gouvernementales conséquentes accélèrent le développement de l'île. Les investissements sanitaires entraînent une chute de la mortalité et un important accroissement naturel.

Dans la constitution 2003, les responsables politiques réunionnais ont refusé la possibilité d'adapter certaines lois à la situation locale, témoignant d'une volonté d'uniformité avec la métropole (COMBEAU 2008).

## **2. Histoire du créole**

Le créole traverse plusieurs phases d'évolution linguistique (LEBON EYQUEM 2007, citée par PICHORI 2013). La première période « d'habitation » au XVIIe siècle est marquée par les interactions entre les colons parlant la langue d'Oïl du Nord de la France et les premiers esclaves malgaches. Les Noirs apprennent le français des blancs. La créolisation est en cours, facilitée par l'absence de norme dictant les conduites linguistiques (SIMONIN 2003, cité par PICHORI 2013).

Pendant la deuxième période « de plantation » au XVIIIe siècle, les esclaves importés en masse de diverses contrées sont encadrés par les premiers esclaves.



Pour communiquer, des variations approximatives du français sont usitées, qui s'accélèrent puis se régularisent en créole nommé le « bourbonnais ». Le français perdure chez les colons, occupant toujours une place dominante sur le plan politico-socio-économique et par son homogénéité linguistique. Cette situation hiérarchique entre le français et le créole stagne pendant le XIXe siècle. A partir de 1946, la départementalisation et l'arrivée massive de métropolitains imposent le français comme norme et le rejet du créole dans tous les secteurs (éducation, médias, santé, culture), dans un processus d'acculturation nationale. Par exemple, la musique créole est interdite sur les ondes jusque 1981 (FAGEOL 2012, cité par PICHORI 2013). En 1982, suite à la loi de décentralisation, la Réunion devient une région. Ce statut s'accompagne de mesures de revalorisation de la langue et de la culture créoles, comme la reconnaissance du créole comme langue régionale en 2001 et son enseignement depuis l'école jusque l'Université, avec la création d'une Licence et d'un CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat et à l'Enseignement dans le Second degré). Les Réunionnais allient leur attachement à la culture créole et leur appartenance française (TUPIN et WARTON 2002 cités par NOEL 2011).

### 3. Répartition ethnique de la population réunionnaise

L'histoire de la Réunion en fait un modèle pacifique de métissage ethnique et religieux. La population réunionnaise est constituée de plusieurs groupes ethniques : créoles descendants d'esclaves africains et malgaches ou de colons blancs, chinois, indiens tamouls et musulmans ; métropolitains et nouveaux arrivants de l'Océan Indien, qui sont peu nombreux et répondent aux caractéristiques de la population réunionnaise (fécondité, emploi, diplômes). La répartition ethnique ne peut être indiquée de façon fiable, la législation française interdisant le recensement ethnique, mais nous la proposons à titre indicatif (CELLIER 1985 : 33-39, ACTIF 2012).

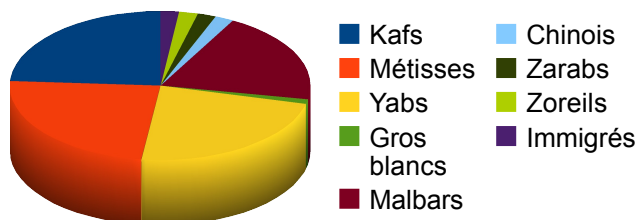


Diagramme : répartition ethnique de la population réunionnaise (CELLIER 1985 : 33-39, ACTIF 2012).

Identité réunionnaise	Groupe ethnique		Origine géographique	Arrivée	%	Caractéristiques	
OUI	Créoles	<i>Kafs</i>	Afrique Madagascar	XVIIe-XVIIIe siècle	24	Groupe déculturé pendant l'esclavage	
		Métisses	Diverses		24	Assimilés aux <i>Kafs</i>	
		<i>Yabs</i>	France		23	Prolétariat rural	
		<i>Gros blancs</i>	France		1	Propriétaires terriens	
	Asiatiques	<i>Malbars</i>	Inde	XIXe siècle	20	Synchrétisme catholico-hindouiste.	
		Chinois	Chine		2	Commerce, professions libérales. Identité forte, abandon culture d'origine.	
		<i>Zarabs</i>	Inde		2	Conservation religion, prospérité économique.	
	NON	<i>Zoreils</i>		France	XXe-XIXe siècles	2	Administration, enseignement, technique.
		Immigrés <sup>2</sup>	Malgaches	Zone Océan Indien		2	Caractéristiques démographiques proches de la population réunionnaise.
Mauriciens							
Comoriens							
Mahorais							

Tableau : répartition ethnique de la population réunionnaise (CELLIER 1985 : 33-39, ACTIF 2012).

2 Immigrés : personnes présentant deux critères de lieu et nationalité étrangères (ACTIF 2012)

## **Annexe 4 : Méthodologie de l'EVALO**

### **1. Présentation générale**

L'EVALO est une batterie d'ÉVALuation du Langage Oral pour les enfants âgés de 2 ans 3 mois à 6 ans 3 mois créée par Françoise COQUET, Pierre FERRAND et Jacques ROUSTIT et éditée en 2008. Elle comporte 47 épreuves regroupées en 13 domaines. Il s'agit d'une batterie « à tiroirs », où chaque épreuve dispose d'un étalonnage indépendant, permettant d'explorer les compétences en fonction des résultats obtenus au fur et à mesure de la passation (COQUET et al. 2007a : 2). L'EVALO est un outil souple et rigoureux à la fois, qui intègre l'intuition clinique en la formalisant, en tant qu'hypothèse de départ et guide raisonné pour le choix des épreuves au début et au cours de la passation (RONDAL et SERON 1997, cités par COQUET et al. 2009 : 19).

### **2. Genèse**

Constatant le manque d'outil complet d'évaluation du langage oral pendant la période critique du développement langagier, entre 2 et 6 ans (ANAES 2001), des cliniciens et universitaires se sont réunis à partir de 2004 pour créer l'EVALO. Dans une démarche de pratique clinique fondée sur les preuves ou Evidence Based Practice (DOLLAGHAN 2007, cité par MAILLART et DURIEUX 2014), les orthophonistes souhaitaient un outil rigoureux sur le plan scientifique, prenant compte les progrès des sciences du langage et de l'imagerie médicale, tout en étant adapté à la réalité du terrain (COQUET et al. 2007a).

### **3. Cadre théorique de référence**

L'EVALO se situe au carrefour de différentes approches théoriques, privilégiant une approche du sujet dans sa globalité, conformément à la démarche initiée par Suzanne BOREL-MAISONNY (1980, citée par COQUET et al. 2006 : 70).

#### **1. Conception modulaire du langage**

La batterie repose sur une conception modulaire du langage (RONDAL et SERON 1983), selon laquelle le langage est le produit de l'interaction de plusieurs sous-systèmes qui disposent d'une autonomie suffisante pour être évalués séparément.

## **2. Approche neuropsycholinguistique**

Le modèle théorique de référence est celui de la boucle du langage (COQUET et al. 2006), selon l'approche neuropsycholinguistique (CHEVRIE-MULLER et NARBONNA 1996, cités par COQUET et al. 2009 : 20), qui s'intéresse aux habiletés spécifiques hiérarchisées « mises en jeu dans l'acte de parole, depuis le niveau sensorimoteur jusqu'aux aspects morphosyntaxique, sémantique et cognitif du langage » (CHEVRIE-MULLER et NARBONNA 1996, cités par COQUET et al. 2006 : 63). Ainsi, l'EVALO propose une investigation de la plupart des étapes du langage, depuis la perception jusqu'à la production, dans tous les domaines linguistiques (phonétique, phonologie, lexique, morphosyntaxe, pragmatique, métalinguistique) et non linguistiques (cognitif, fonctions visuo-spatiales et graphisme, gnosies, attention, mémoire, praxies, état buccodentaire).

## **3. Pragmatique**

Premier test prenant en compte les apports de la pragmatique de façon structurée (DE WECK 2003, cité par COQUET et al. 2006), EVALO fait référence au modèle de BATESON, qui situe l'acte de langage en interaction (1950, cité par COQUET 2006).

## **4. Approche développementale socio-interactionniste**

L'approche développementale est socio-interactionniste (BRUNER 1975, cité par COQUET et al. 2009 : 20), c'est-à-dire que la compétence langagière de l'enfant s'acquiert en interaction avec l'adulte et au carrefour de trois composantes : une forme linguistique, un contenu sémantique, une utilisation pragmatique (BLOOM et LAHEY 1978, cités par COQUET et al. 2009 : 20).

## **5. Approche psychoaffective et relationnelle**

L'approche psychoaffective et relationnelle (CHASSAGNY 1977, DUBOIS 1989, cités par COQUET 2006 : 70), qui appréhende l'histoire personnelle et familiale du sujet, transparaît dans les grilles d'observation du comportement de l'EVALO (COQUET 2006 : 70).

## **6. Modèles théoriques propres à chaque domaine**

Les épreuves ont été construites en référence à un modèle théorique psycholinguistique ou cognitif propre à chaque domaine. Par exemple, les items du domaine « lexique » ne se limitent pas à l'exploration du stock lexical passif et actif, mais interrogent les trois pôles de la signification, c'est-à-dire le référent, le signifié, le signifiant, selon une approche psycholinguistique (OGDEN et RICHARDS 1949,

cités par COQUET et al. 2006). Les épreuves concernant des domaines non modélisables ciblent les diverses composantes du domaine (COQUET et al. 2009)

#### **4. Echantillon**

L'échantillon est constitué de 746 enfants normo-typiques âgés de 2 ans 3 mois à 6 ans 3 mois, et de 134 sujets relevant d'une prise en charge orthophonique (diagnostiqué comme tels à la phase d'évaluation de l'EVALO), aboutissant à un total de 880 sujets.

Il est divisé en huit tranches d'âges par intervalle de six mois.

L'échantillonnage a été élaboré par quotas afin de respecter au mieux la distribution de la population générale, en fonction de caractéristiques connues telles que le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle des parents (cf. tableau ci-dessous), le contexte de socialisation (7,1% milieu familial, 5,6% crèche, 86,8% maternelle), la provenance géographique de toutes les régions de France métropolitaine (avec un apport plus important du Nord Pas-de-Calais, du Rhône-Alpes, des Midi-Pyrénées et d'Île-de-France) (COQUET et al. 2009 : 22-23).

#### **5. Qualités métriques de l'EVALO**

##### **1. Validation sémantique**

La validation sémantique a été réalisée pendant une phase de pré-test par 34 orthophonistes qui ont testé une version  $\beta$  auprès de 68 sujets, afin de vérifier la faisabilité pratique de l'EVALO, c'est-à-dire l'appropriation par l'orthophoniste de la démarche globale d'évaluation, des épreuves, de la notation et de la cotation ; l'acceptabilité par les enfants testés des épreuves en terme d'attrait et de complexité ; l'attrait et la maniabilité du matériel ; la cohérence et la lisibilité des consignes ; la cohérence et la maniabilité des tableaux de recueil d'information ; la durée de passation.

##### **2. Validité de construction**

La validité de construction de la batterie ou validité interne a été étudiée par le laboratoire Jacques Lordat de l'Université du Mirail à Toulouse, dirigé par le Pr. J-L. NESPOULOUS<sup>1</sup> et l'IUFM de Toulouse, en particulier Benoît JEUNIER. La cohérence interne des dimensions de l'EVALO, ou son unidimensionnalité, a été mesurée grâce à l'Alpha de Cronbach. Cet indice permet de vérifier que les items des épreuves de chaque domaine contribuent à appréhender une même dimension sous-jacente, c'est-à-dire une même compétence langagière ou non langagière. Par exemple, les items des épreuves « lexique dénomination », « lexique induit » et

« lexique mise en réseaux » doivent rendre compte de la même compétence lexicale en production. Ce critère est fondamental pour un outil d'évaluation de la santé. Cet indice se situe entre 0 et 1 et au plus il est proche de 1, au plus la cohérence interne est importante. D'après la littérature, on considère que l'homogénéité d'un instrument est suffisant à partir de .70. Avec un indice d'homogénéité de .87, l'EVALO présente donc une cohérence interne satisfaisante. Précisément, le poids de chaque item mesuré par rapport aux scores par domaine, score par regroupement et score total a attesté des homogénéités, toutes supérieures à .87. Les items non discriminants, qui engendraient des effets-plafond et des effets-planchers, ont été supprimés (COQUET et al. 2009 : 24-25).

Concernant les domaines d'EVALO, une série d'analyses hiérarchiques selon la méthode Ward a validé les positions théoriques. De plus, certains Alphas de Cronbach supérieurs à .90 ont démontré la présence parmi un domaine, non pas d'une dimension unique, mais de plusieurs dimensions plus robustes, qui ont alors permis d'affiner certains domaines. Par exemple, le domaine « attention » a été divisé en deux sous-domaines « l'attention auditive » et « l'attention visuelle ».

Par ailleurs, l'analyse en regroupements hiérarchiques a permis l'élaboration de profils significativement distincts, correspondant à des « *sous-groupes à l'intérieur desquels les individus sont les plus semblables que possible versus aussi différents que possible des groupes voisins* » (LAGARDE 1984, cité par COQUET et al. 2007A ; COQUET et al. 2009 : 26).

### **3. Fiabilité inter-juges**

Le panel de testeurs est constitué de 236 étudiants en orthophonie et 101 orthophonistes dans trois régions différentes (Nord Pas-de-Calais ; Midi Pyrénées ; Rhône Alpes). L'indice de fidélité des données ou fiabilité inter-juges a été mesuré suite à la correction parallèle en double aveugle de plusieurs protocoles par deux membres du comité de pilotage. La fidélité réfère à la reproductibilité des scores obtenus par les testeurs, soit plus de 4000 données par passation, lorsque l'on administre ce même outil dans différentes conditions. Cet indice est le ratio entre le nombre d'accords et le nombre de désaccords, augmenté des omissions de chacun des testeurs. Il varie entre .87 et .93, ce qui confère aux testeurs une excellente fiabilité.

### **4. Sensibilité et spécificité**

La sensibilité, c'est-à-dire la capacité du test à détecter les enfants présentant un retard ou un trouble du langage oral, a été vérifiée par des analyses a posteriori.

Les scores des 880 enfants permettent de prédire si un enfant fait partie de l'échantillon de sujets pathologiques.

La spécificité, c'est-à-dire la capacité du test à retenir uniquement les enfants présentant un retard ou un trouble du langage oral et rejeter les enfants n'en présentant pas, a été vérifiée. La construction de la batterie empêche l'erreur d'un diagnostic de faux-positif, c'est-à-dire de diagnostiquer un enfant comme ayant un trouble du langage oral alors qu'il n'en a pas. En effet, les scores ne se limitent pas à une épreuve, mais sont mis en perspective à l'intérieur d'un domaine et aussi dans une approche inter-domaines, ce qui permet à l'orthophoniste de disposer de multiples confirmations et infirmations objectivant le diagnostic (COQUET 2007a ; COQUET et al. 2009 : 26).

## **5. Validation externe**

L'étape de validation externe, c'est-à-dire la comparaison entre les scores à l'EVALO et les scores obtenus avec un autre outil auprès des mêmes sujets, a été rejetée au profit d'une comparaison avec une population pathologique, c'est-à-dire d'enfants potentiellement suivis en orthophonie. En effet, la taille de la batterie aurait imposé l'utilisation de plusieurs batteries différentes, ce qui entrave l'homogénéité de la validation externe. De plus, pour certains domaines, aucun test n'existait. (COQUET 2007a).

## **6. Analyses statistiques descriptives et inférentielles**

### **1. Normalité des données de l'EVALO**

La distribution de chacune des variables a été étudiée à partir de la commande Examine ou Explorer des versions 14,15 et 16 de SPSS (Statistical Package for Social Sciences). Les commandes Outlayers et Extremes ont permis d'identifier les valeurs éloignées, c'est-à-dire les valeurs inhabituelles, les valeurs extrêmes, les trous dans les données et autres particularités des distributions. Ces analyses ont permis d'attester la normalité des distributions d'une part des sujets normo-typiques, d'autre part des sujets relevant d'une prise en charge orthophonique. Il n'a pas été nécessaire de procéder à des transformations de données pour obtenir une répartition gaussienne. Des tests non paramétriques contournant les paramètres centraux et de dispersion ont cependant été utilisés afin d'établir des statistiques fondés sur les rangs.

La possibilité est ainsi donnée à l'orthophoniste de se référer à des tableaux présentant les moyennes et les écarts-types (ou « déviation standard ») pour

déterminer la distance entre d'une part les scores de l'enfant et d'autre part la moyenne des scores des sujets de sa tranche d'âge. Ces tableaux figurent dans le cahier d'étalonnage.

Lorsqu'il s'agit de données qualitatives, l'orthophoniste peut se référer au mode, défini comme la valeur la plus fréquente pour une variable donnée. Par exemple, l'attention peut présenter comme modes : « non mobilisée/ labile/ dispersée/ correcte/ soutenue ».

## **2. Analyses inférentielles**

Dans un second temps, des analyses inférentielles ont permis d'attester de la représentativité des échantillons par rapport à la population totale d'enfants francophones âgés de 2 ans 3 mois à 6 ans 3 mois, avec une marge d'erreur acceptable.

## **3. Corrélations inter et intra-épreuves**

Le coefficient de corrélation, c'est-à-dire l'intensité du lien, entre les items d'une même épreuve et entre les épreuves a été calculé. L'écueil qui se produit lorsqu'une corrélation linéaire masque plusieurs liens différents a été évité (COQUET et al. 2009 : 27). De plus, l'analyse factorielle a permis de vérifier la pertinence du regroupement d'items dans une épreuve.

## **4. Analyses multivariées**

Des analyses multivariées ont contribué à la validation de l'EVALO, telles que MANOVA, les analyses canoniques, discriminantes, hiérarchiques (COQUET et al. 2009 : 27).

# **7. Le seuil de la pathologie**

## **1. Le seuil de la pathologie dans les tests orthophoniques**

Longtemps débattue, la question du seuil pathologique ne fait toujours pas consensus dans la littérature internationale. Pour diagnostiquer un trouble du langage oral, l'écart à la norme est retenu comme critère quantitatif, désignant un décalage significatif entre le niveau de l'enfant et le niveau moyen de sa tranche d'âge et de scolarisation, mesuré par un test étalonné (MAILLART 2006, cité par COQUET 2007b). Selon les pays, les études et les tests, le décalage varie **entre -1 et -2 écarts-types**. Dans le DSM V, ce seuil est à -1,25 ET (American Psychiatric Association 2013) ; en France, la référence la plus usitée est de -2 ET. En tant que critères qualitatifs sont retenus **les seuils d'alerte** à un âge précis (ANAES 2001),



les **marqueurs de déviance** (GERARD 1991) et les **dissociations** (RUTTER 1989, cité par BOURGOIS et GAMOT 2012) entre domaines préservés et domaines atteints.

## 2. Le seuil de la pathologie dans EVALO

L'EVALO propose une démarche diagnostique innovante à la fois sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif. Sur le plan quantitatif, l'écart à la norme est pris en compte, chaque épreuve étant normée et présentant le tableau des moyennes et écarts-types. Cependant, d'après une étude comparative entre les scores des sujets normo-typiques et ceux des sujets relevant d'une prise en charge orthophonique, les auteurs de l'EVALO ont constaté que les dissociations constituent un critère plus discriminant entre les deux groupes que le déficit de deux écart-types à une épreuve. D'une façon novatrice, l'EVALO considère donc **la dissociation comme critère diagnostique du trouble de langage oral, mesurée par une différence inter-épreuves et/ou inter-domaines d'au moins deux écarts-types**. Pour favoriser la lisibilité et faciliter ainsi la pose du diagnostic, les éventuelles dissociations sont mises en avant au moyen d'une comparaison informatisée entre les résultats de chaque épreuve avec ceux des épreuves du même domaine et des autres domaines, qui aboutit à la création d'un profil global du patient.

Sur le plan qualitatif, les nombreuses grilles d'observation permettent de structurer toutes les informations relevées par le regard expert de l'orthophoniste.

Enfin, la compétence langagière est évaluée dans toutes ses dimensions, ne se limitant pas à des aspects purement linguistiques mais comprenant les aspects supra-linguistiques et pragmatiques du langage. Dans l'EVALO, le diagnostic de pathologie se pose à la suite d'une évaluation globale du sujet dans toutes les dimensions de la communication (COQUET et al. 2007b).

## Annexe 5 : Courrier à Ortho Edition

Yasmina DESCAMPS  
(Coordonnées)  
Morgane GUYON  
(Coordonnées)

A Lille, le 9 décembre 2013

Ortho Edition  
76\_78 rue Jean Jaurès  
62330 Isbergues  
Tél : 0321 61 94 94

Objet : Demande d'autorisation de réétalonnage partiel de l'ÉVALO 2-6.

Madame, Monsieur,

Étudiantes en 3<sup>ème</sup> année à l'Institut d'orthophonie de Lille, nous avons pour projet de fin d'études un mémoire portant sur l'étalonnage de certaines épreuves de la batterie orthophonique ÉVALO 2-6, auprès d'enfants réunionnais âgés de 4 ans 3 mois à 6 ans 3 mois. Ce mémoire sera dirigé par Françoise COQUET, orthophoniste à Douai.

Nous vous contactons aujourd'hui dans le cadre de nos recherches afin de vous demander l'autorisation de proposer un nouvel étalonnage pour les épreuves suivantes du test :

- désignation à partir d'un indice
- lexique induit
- lexique - mise en réseau
- répétition de phrase
- jugement d'ordre des mots
- jugement de grammaticalité.

Il n'est prévu aucune utilisation commerciale de cet étalonnage, ni aucune modification des épreuves citées. En effet, la publication sera limitée à notre mémoire d'orthophonie.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Yasmina DESCAMPS  
Morgane GUYON

Maître de mémoire : Françoise COQUET

## Annexe 6 : Courrier aux Inspecteurs de l'Education Nationale

Morgane GUYON  
(Coordonnées)

Yasmina DESCAMPS  
(Coordonnées)

A Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale

Objet : Demande d'autorisation d'intervention dans des écoles de la Réunion dans le cadre d'un mémoire d'orthophonie

Monsieur,

Nous sommes deux étudiantes en dernière année d'orthophonie à l'Institut de Lille et nous travaillons dans le cadre de notre mémoire de fin d'études, sur la poursuite du ré-étalonnage d'un test orthophonique de langage oral à la Réunion.

Ce travail est encadré par Mme Françoise COQUET, orthophoniste libérale à Douai et enseignante à l'Institut d'Orthophonie de Lille (COORDONNÉES).

Nous poursuivons le travail entrepris par Nadia PICHORI en 2013.

Notre projet consiste à ré-étalonner des épreuves du test orthophonique EVALO 2-6 dans le but de comparer les résultats obtenus à la Réunion à l'étalonnage métropolitain. Nous souhaitons ainsi proposer aux orthophonistes réunionnais un étalonnage spécifique à la situation culturelle et linguistique de la Réunion.

Nous aurions à intervenir auprès de 60 à 80 élèves de moyenne section de maternelle, et 60 à 80 élèves de grande section de maternelle, soit un nombre total de 120 à 160 enfants.

Nous estimons à une trentaine de minutes au maximum la durée d'une passation, en incluant un temps de présentation et d'accueil de l'enfant, des explications concernant le déroulement de l'entretien, la présentation des consignes, et la passation à proprement parler.

Nous estimons le temps total de travail de passation des épreuves à entre 60 et 80 heures, réparties sur la période du 17 novembre au 5 décembre 2014.

Nous nous permettons de vous solliciter afin de pouvoir rencontrer individuellement les enfants de moyenne et grande section de maternelle, en école et au CMS, dans le but d'évaluer leur niveau de langage oral à l'aide de l'outil EVALO 2-6.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Yasmina DESCAMPS

Morgane GUYON

## Annexe 7 : Courrier aux parents

- Texte d'information

Morgane GUYON  
(COORDONNÉES)

Yasmina DESCAMPS  
(COORDONNÉES)

**Objet : Test orthophonique des enfants de moyenne et grande section de maternelle**  
(étalonnage d'un test orthophonique de langage oral à l'île de la Réunion)

Madame, Monsieur,

Actuellement étudiante en dernière année d'orthophonie à l'Université de Lille, j'effectue un travail de recherche en binôme avec Yasmina DESCAMPS, et sous la direction de Mme Françoise COQUET (orthophoniste et enseignante à l'institut d'orthophonie de Lille), dans le cadre de notre mémoire de fin d'études sur la conformité d'un test orthophonique de langage oral à la Réunion.

Notre projet est de vérifier si un test de langage oral, EVALO 2-6, conçu et étalonné en France métropolitaine est valable pour la Réunion. Ce test est en effet basé sur le langage d'enfants métropolitains et sur les caractéristiques culturelles de la Métropole.

**Le but de notre recherche est de comparer le vocabulaire et la syntaxe des enfants réunionnais à ceux des enfants métropolitains pour déterminer si les questions du test sont adaptées à la situation culturelle et linguistique de notre île.** Cela permettra à l'avenir d'avoir un test orthophonique plus précis pour les enfants réunionnais ou de valider la conformité du test utilisé actuellement par les orthophonistes de l'île. Ces observations pourront donc améliorer les bilans et les prises en charge orthophoniques.

Afin de mener à bien cette étude, je souhaite rencontrer des enfants scolarisés en moyenne et grande section de maternelle et leur proposer six épreuves d'un test orthophonique, de manière anonyme et gratuite, afin d'évaluer leur niveau de langage oral.

Les entretiens dureront une trentaine de minutes et auront lieu du 17 novembre au 5 décembre, durant le temps scolaire, à l'école de votre enfant. Les observations et les résultats resteront anonymes et seront utilisés dans un but strictement scientifique. Ils n'auront absolument aucun impact sur la scolarité des enfants.

Si vous le souhaitez, vous pourrez avoir accès à toute publication éventuelle relative à cette recherche (à la rentrée d'août 2015).

Je vous sollicite donc afin d'obtenir votre accord pour rencontrer votre enfant. Je vous remercie de remettre le formulaire ci-joint complété et signé à la maîtresse ou au maître de la classe de votre enfant dès que possible, et avant le jeudi 16 octobre.

Yasmina DESCAMPS

Morgane GUYON

- **Autorisation parentale**

Nom et prénom de mon enfant : .....  
Scolarisé à l'école maternelle de : .....  
Classe de Monsieur ou Madame : .....

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....  
autorise Madame Morgane GUYON à rencontrer mon enfant dans le cadre d'un  
mémoire de fin d'études d'orthophonie, pendant la période du 17 novembre au 5  
décembre 2014.

Date :

Signature :

- **Questionnaire**

Date et lieu de naissance de votre enfant : .....

Votre enfant a-t-il toujours vécu à la Réunion ? .....

Si non, depuis combien de temps vit-il à la Réunion ? .....

Votre enfant a-t-il déjà eu des séances d'orthophonie ? .....

Si oui, pendant combien de temps ? .....

et pour quel motif ? .....

Votre enfant parle t-il créole (à la maison, à l'école, chez les amis...) ? .....

Profession du père : .....

Profession de la mère : .....

## Annexe 8 : Tableaux vierges de saisie des données

N° QST	ECOLE	GENRE	ÂGE	TA	CLASSE	REUNION	CSP PERE	CSP MERE
Q1								
...								
Q121								

Tableau 1. Données correspondant aux variables de population

N° QST	E1 I1	...	E1 I22	E1 TOT	E2 I1	...	E2 I49	E2 TOT	E3 I1	...	E3 I13	E3 TOT	E4 I1	...	E4 I12	E4 TOT	E5 I1	...	E5 I11	E5 TOT	E6 I1	...	E6 I11	E6 TOT	
Q1																									
...																									
Q121																									

Tableau 2. Données correspondant aux scores par item de chaque sujet

Les données devaient être préalablement chiffrées, une grille de la codification employée étant fournie au statisticien au moment de la transmission du document de saisie des données<sup>3</sup>.

Une numérotation a été attribuée aux questionnaires de chacun des 121 sujets de l'étude (N° QST Q1 = premier enfant), ainsi qu'aux autres contenus correspondant aux variables de population, mais aussi à chacune des 6 épreuves, dans l'ordre de leur description dans le corps du mémoire. Les réponses aux épreuves ont été renseignées item par item (E1I1 = Réponse à l'item n°1 de l'épreuve n°1 ; E1TOT = Résultat total à l'épreuve n°1).

### Codification employée :

- N° de questionnaire : Numérotation de 1 à 121

- Ecole : 1 = Les Fourmis ; 2 = Tan Rouge Centre ; 3 = Les Coccinelles ; 4 = Les Palmistes ; 5 = Georges Thiebaut ; 6 = Françoise Dolto ; 7 = Annexe Eugène Dayot ; 8 = Laurent Vergès ; 9 = Benjamin Hoareau

- Genre : 1 = Garçon ; 2 = Fille

- Âge (notation) : ANNÉES, MOIS

- TA = Tranche d'âge<sup>4</sup> : Numérotation de 1 à 4

- Classe (niveau d'enseignement) : 1 = Moyenne section de maternelle ; 2 = Grande section de maternelle

- Réunion (« L'enfant est-il né à la Réunion ? ») : 1 = « Oui » ; 2 = « Non, mais il y est depuis plus de 3 ans »

- CSP Père / CSP Mère (catégories socio-professionnelle du père / de la mère) : Numérotation de 1 à 8, selon la nomenclature actuelle de l'INSEE.

<sup>3</sup> Réalisé initialement sous tableur et reporté ici en tableaux pour des raisons de lisibilité.

<sup>4</sup> Il s'agit des tranches d'âge centrées sur les quatre âge-cibles de la batterie EVALO 2-6.

## Annexe 9 : Tableau comparatif de la morphosyntaxe du créole et du français développemental/pathologique.

		ERREUR en français développemental et retard/trouble de langage	CREOLE
<b>GROUPE NOMINAL</b>			
Genre	Changement de genre nominal	<b>Un</b> glace <sup>5</sup>	<i>Le socis</i>
	Accord de l'article		<i>Un kok blan, un poul blan</i>
	Accord de l'adjectif	Des <b>petits</b> piques <sup>6</sup>	
Nombre	Accord de l'article	Laver <b>le</b> main (=laver les mains) <sup>7</sup>	<i>Le poul, bann poul</i>
Omission d'article		Est chat <sup>8</sup> Fille mange <sup>9</sup>	<i>Allé passe balai !</i>
<b>GROUPE VERBAL</b>			
Morphologie verbale	désinence	Le ga'son i <b>do'm</b> (= le garçon, il dort) <sup>10</sup> (des chaussettes) elle va dans le bain <sup>11</sup>	<i>Mi manjra pas, nou manjra pas.</i>
	radical	<b>I joué</b> (= ils jouent) <sup>12</sup>	<i>Mi sava manjé, nou sava manjé</i>
	Pronom du verbe essentiellement pronominal	Je souviens <sup>13</sup>	<i>Mi souvyin</i>
	Pronom « i »	La fille <b>i</b> mange un glace <sup>14</sup>	<i>Zot i boir</i>
Conjugaison	Infinitif abusif	<b>Il lire</b> <sup>15</sup> Le livre il est là <b>chercher</b> <sup>16</sup> Ensemble promener <sup>17</sup>	<i>Banna i boire café</i>
	Infinitif substitué par forme conjuguée	é vient <b>assis</b> sur sa mère (= il vient s'asseoir sur sa mère) <sup>18</sup> Mé (=mettre), S'assoï (=m'asseoir) <sup>19</sup>	<i>Nou va aport in marmit</i>

	Participe passé	Le chien il s'est <b>veille</b> avec le petit enfant, il a <b>regarde</b> la grenouille, il a <b>coince</b> sa... il a <b>casse</b> sa tête. <sup>20</sup>	<i>Nou la vol le bijou</i>
	Impératif présent pluriel	Mange ! <sup>21</sup>	<i>Manj pas ! (=ne mangez pas)</i>
	Choix de l'auxiliaire être ou avoir	Il <b>a</b> pas venu chez eux <sup>22</sup>	<i>Moin la parti/ moin lé parti</i>
	Absence de l'auxiliaire	I tout bu <sup>23</sup> Il a côté de la maîtresse <sup>24</sup>	<i>Nou tran joué</i>
<b>PREPOSITION</b>			
	Erreurs concernant les prépositions	Le chapeau de le Monsieur. Je vais dans l'école. <sup>25</sup>	<i>Mi sava l'école</i>

6 DESCAMPS et al. 2012.

7 Corpus d'Emma, enfant normo-typique de 2 ans, KILANI-SCHOCH 2006.

8 COQUET et al. 2009 : 246-250.

9 PARISSÉ et MAILLART 2004 : 31

10 Corpus de Nicolas 10 ans 10 mois, LECLERCQ 2013.

11 Corpus d'Emma, enfant normo-typique de 2 ans, KILANI-SCHOCH 2006.

12 DESCAMPS 2014.

13 Exemple inventé pour l'analyse.

14 PARISSÉ et MAILLART 2004 : 31

15 Corpus d'enfant diagnostiqué en difficulté au test ECLA, FREMONT et LAURIN 2014 : A25.

16 Corpus d'enfant normo-typique de 24 mois, BORGER et SEGUR-AUBOURG 2012 : 96.

17 Corpus d'Emma, enfant normo-typique de 2 ans, KILANI-SCHOCH 2006.

18 DESCAMPS 2014.

19 Corpus de Pauline, 2 ans, BASSANO et al. 2001.

20 Corpus de Charline 12 ans. LECLERCQ 2013.

21 Corpus de Pauline, 2 ans, BASSANO et al. 2001. L'impératif présent n'est utilisé qu'à la deuxième personne.

22 DESCAMPS et al. 2012.

23 PARISSÉ et MAILLART 2004 : 29.

24 DESCAMPS 2014.

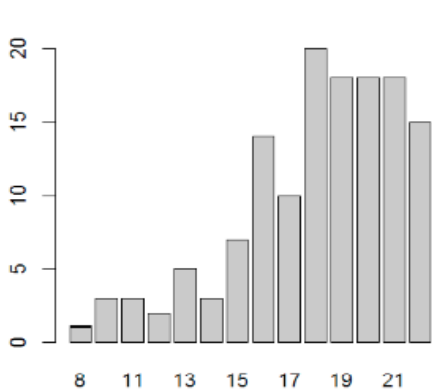
25 Exemples inventés pour l'analyse.



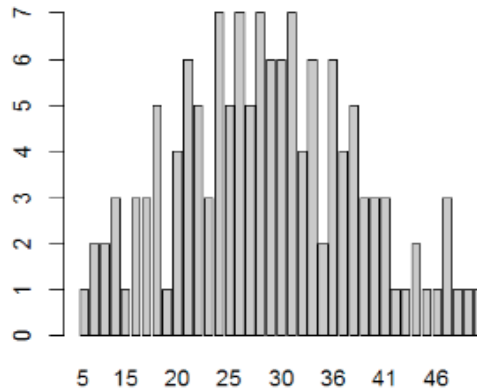
# Annexe 10 : Diagrammes des scores et graphiques Scree-plot

- Diagrammes des scores des sujets réunionnais par épreuve

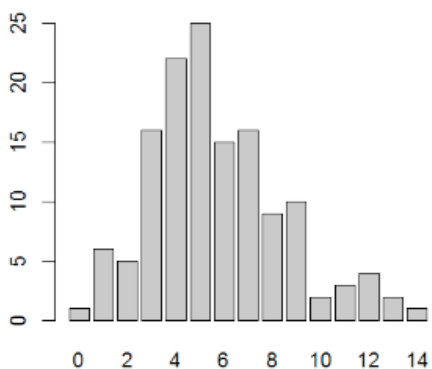
Vérification de la normalité des données de l'échantillon réunionnais :



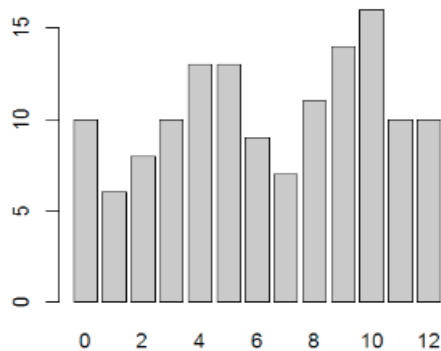
Epreuve « Désignation - indice »



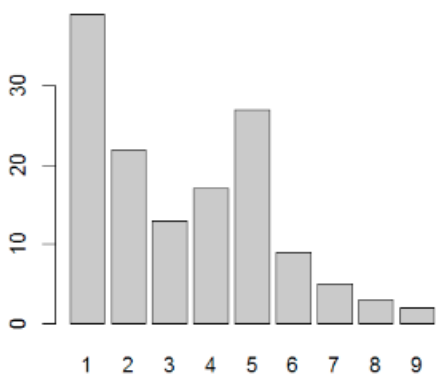
Epreuve « Lexique induit »



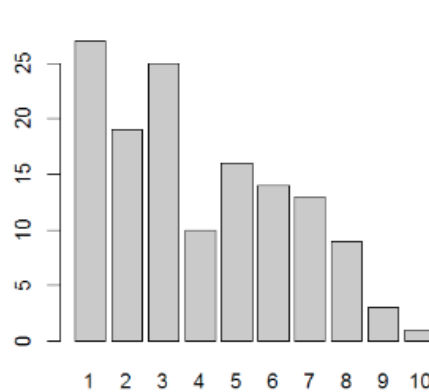
Epreuve « Lexique - Réseaux »



Epreuve « Répétition de phrases »



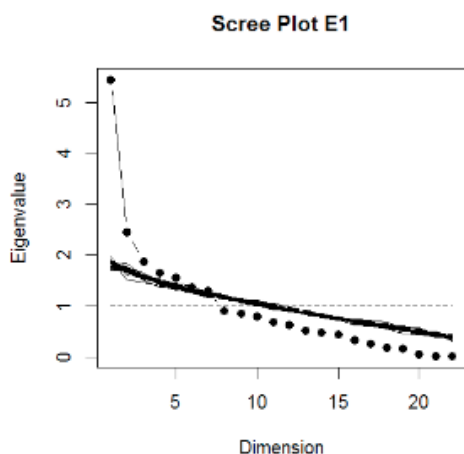
Epreuve « Jugement d'ordre »



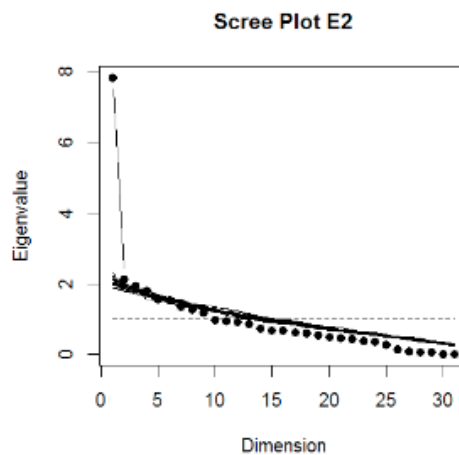
Epreuve « Jugement de grammaticalité »

- Graphiques Scree-plot pour chaque épreuve

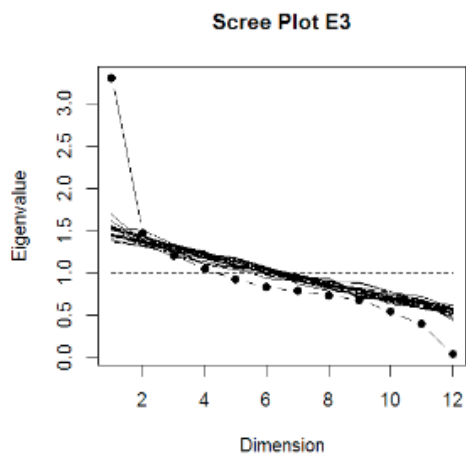
Vérification de l'unidimensionnalité des données de l'échantillon réunionnais :



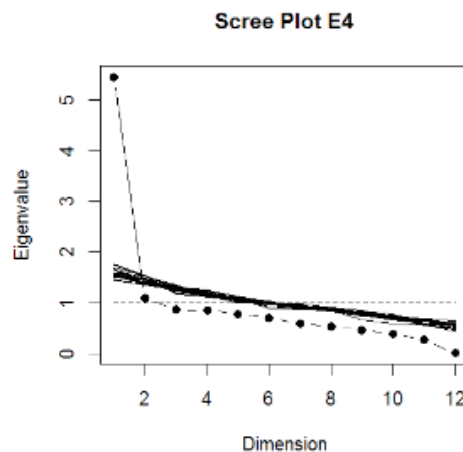
**Epreuve « Désignation - indice »**



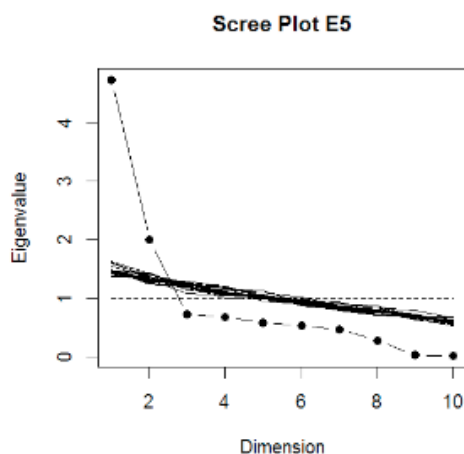
**Epreuve « Lexique induit »**



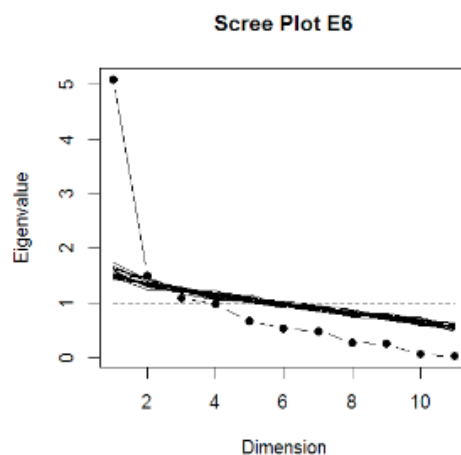
**Epreuve « Lexique - Réseaux »**



**Epreuve « Répétition de phrases »**



**Epreuve « Jugement d'ordre »**



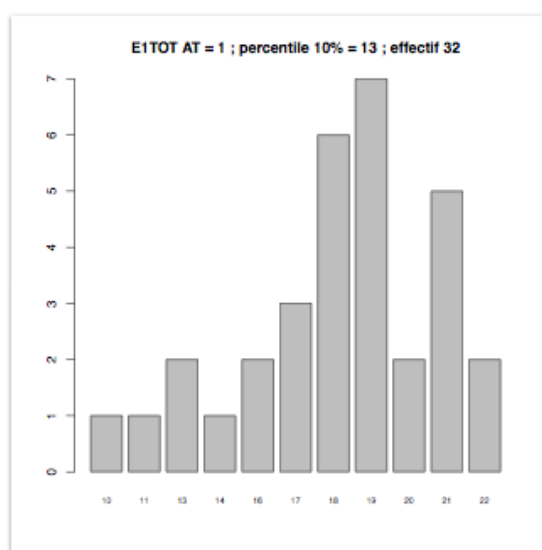
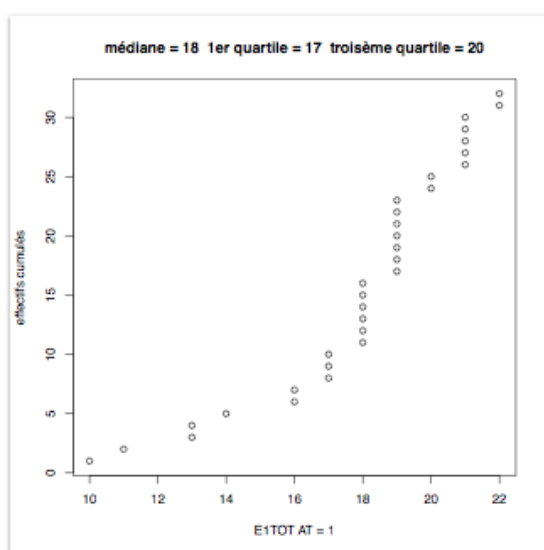
**Epreuve « Jugement de grammaticalité »**

# Annexe 11 : Effectifs cumulés par épreuve et par tranche d'âge

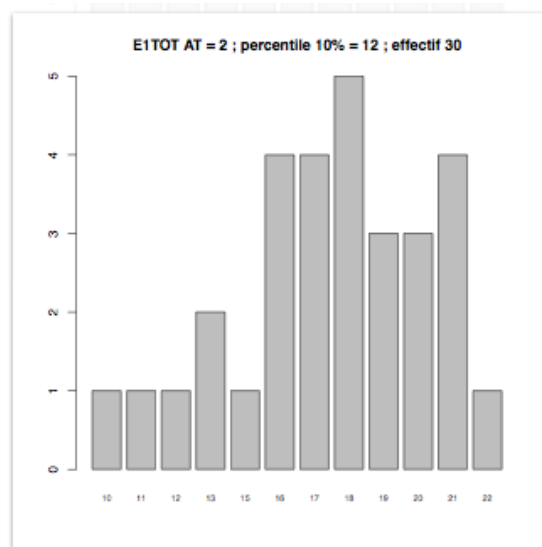
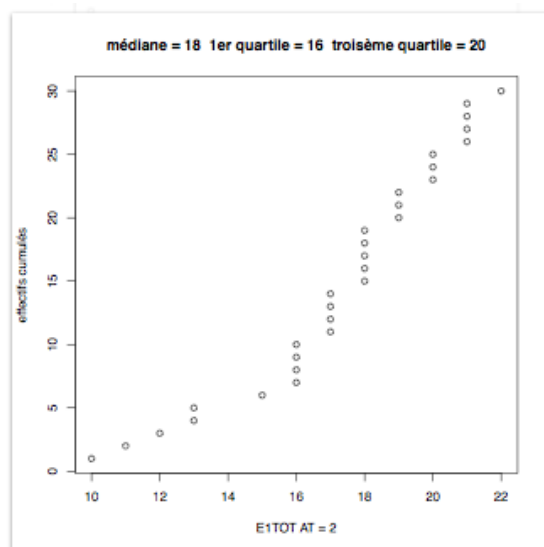
Pour chaque épreuve et par tranche d'âge, nous avons deux graphiques : les deux graphiques représentent en ordonnées le nombre d'enfants et en abscisses le score obtenu.

- a) Le premier graphique permet de visualiser le score de chaque enfant et de déterminer quelles sont les valeurs des quartiles 1, 2 et 3.
- b) Le second graphique exprime le nombre d'enfants pour chaque score et permet de déterminer la valeur du percentile 10.

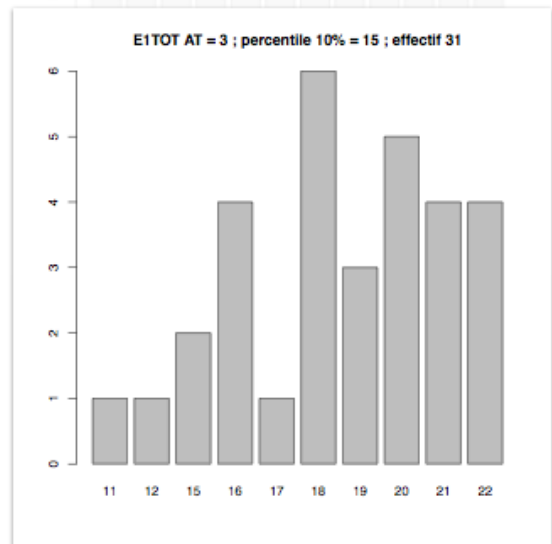
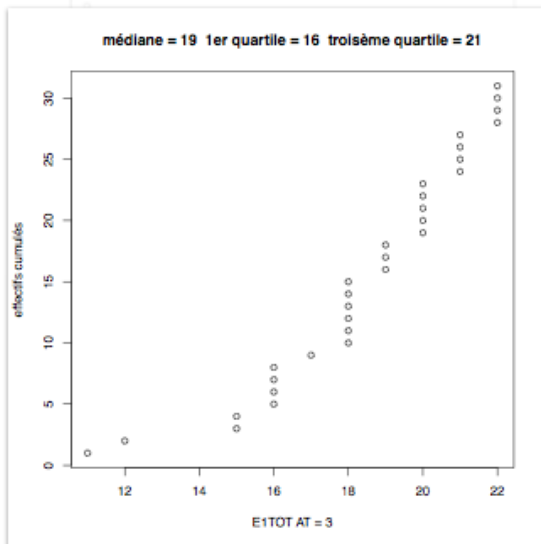
## 1. Epreuve « Désignation - indice »



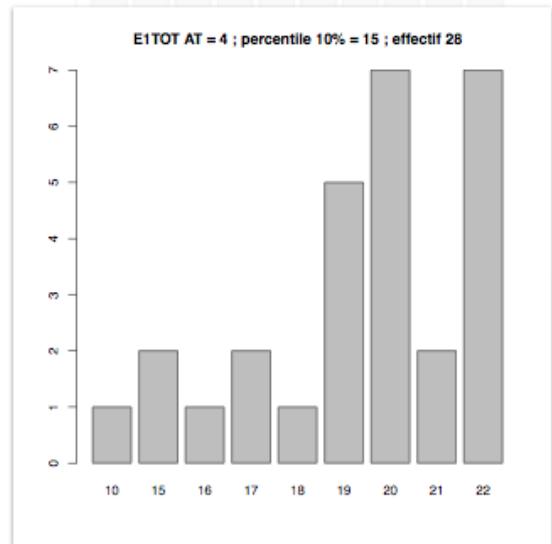
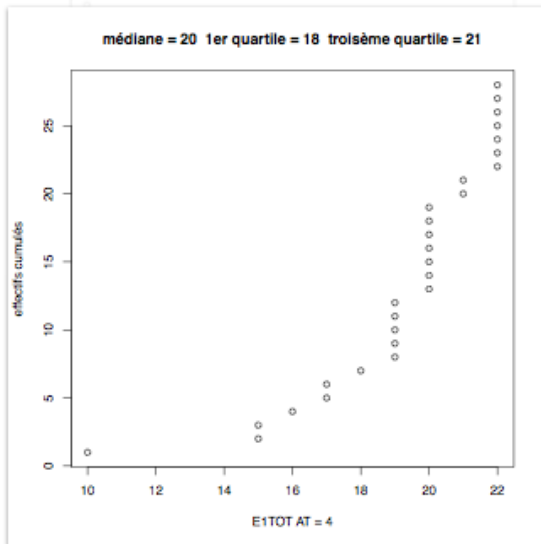
1.1. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 3 mois - 4 ans 9 mois.



1.2. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 9 mois - 5 ans 3 mois.

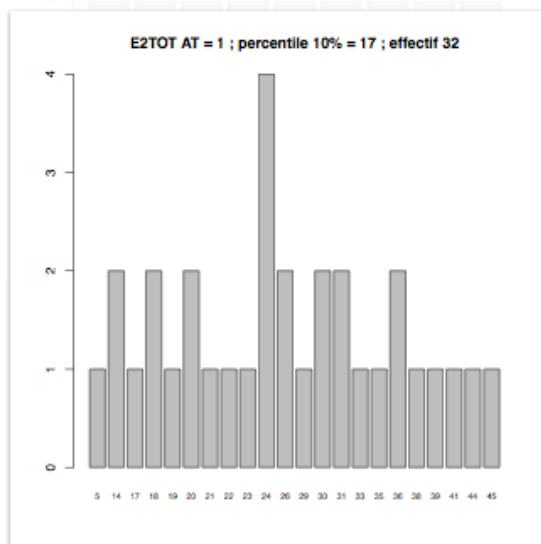
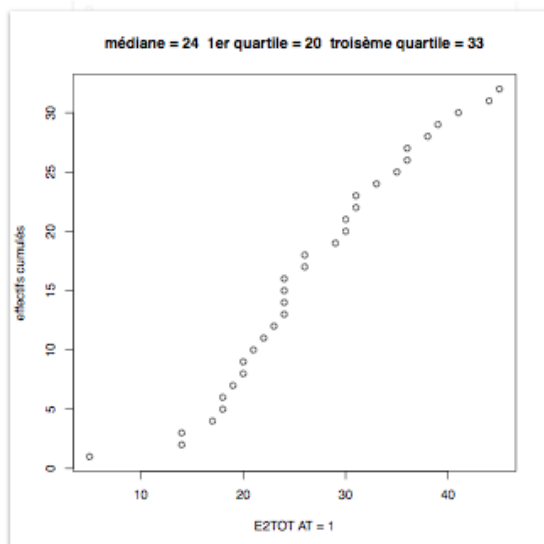


1.3. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 3 mois - 5 ans 9 mois.

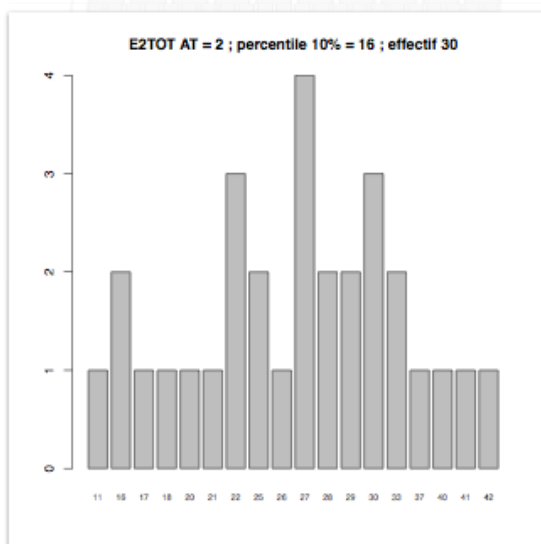
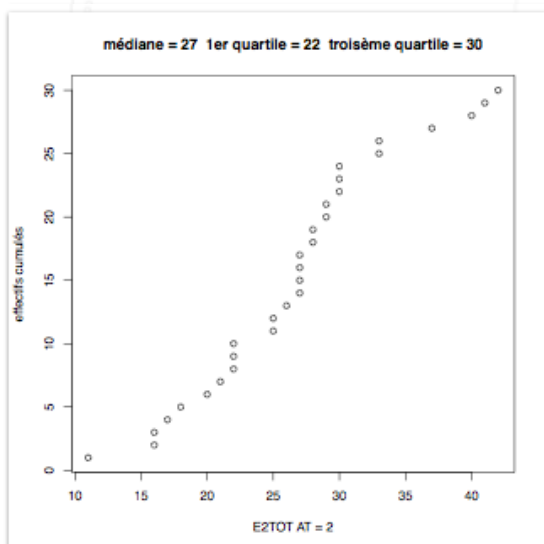


1.4. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 9 mois - 6 ans 3 mois.

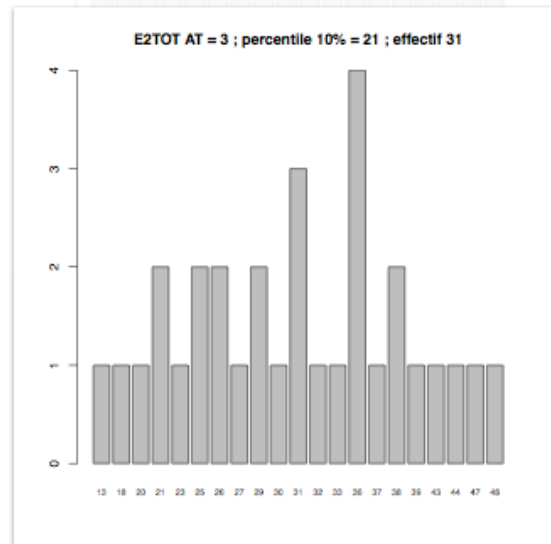
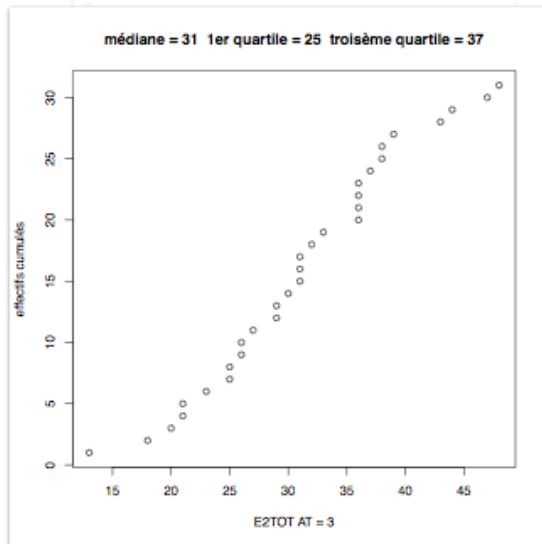
## 2. Epreuve « Lexique induit »



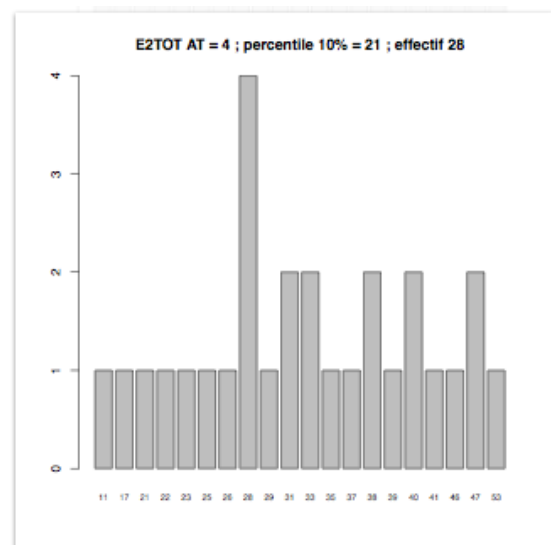
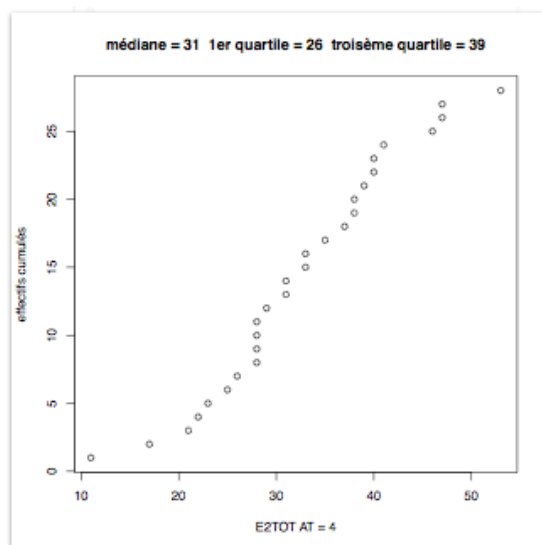
2.1. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 3 mois - 4 ans 9 mois.



2.2. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 9 mois - 5 ans 3 mois.

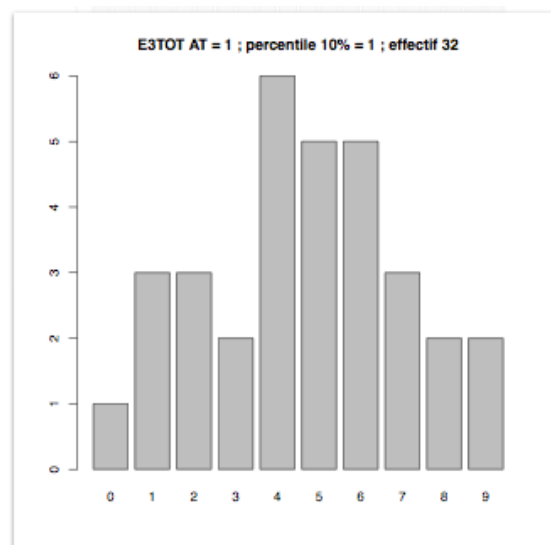
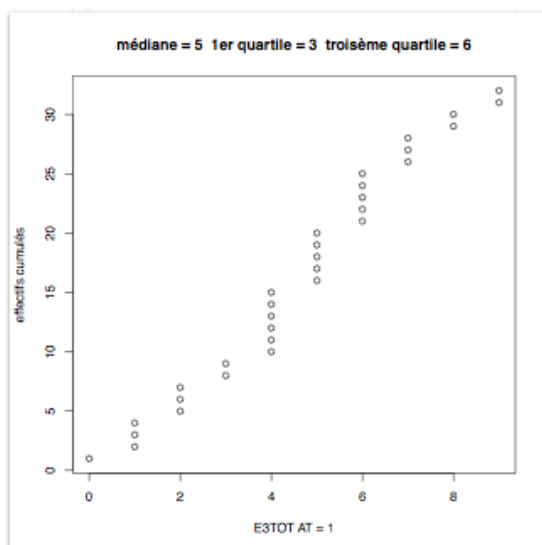


2.3. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 3 mois - 5 ans 9 mois.

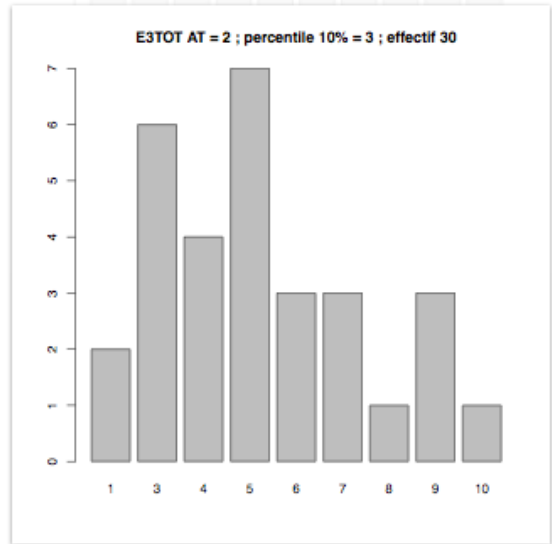
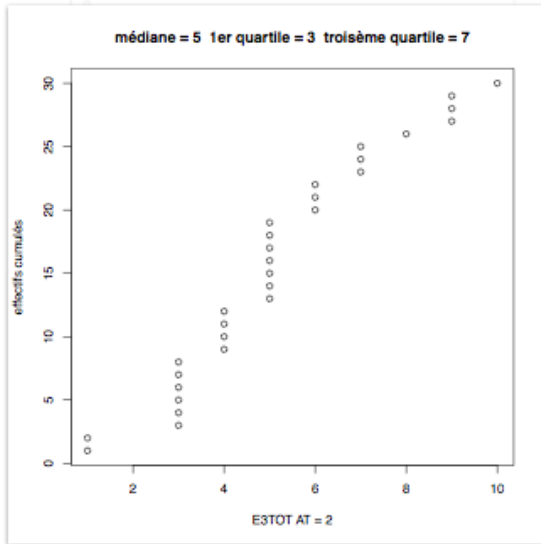


2.4. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 9 mois - 6 ans 3 mois.

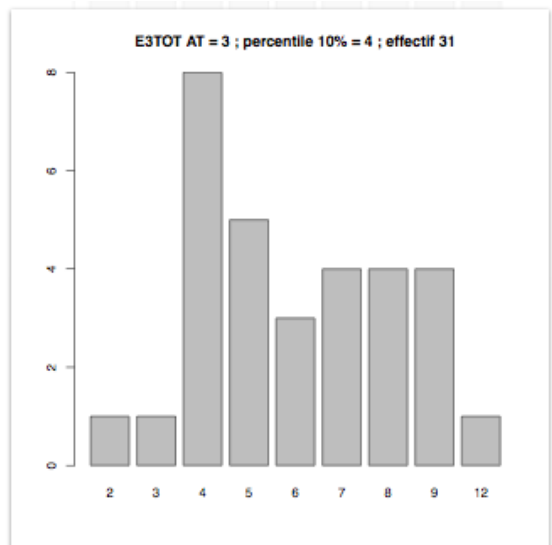
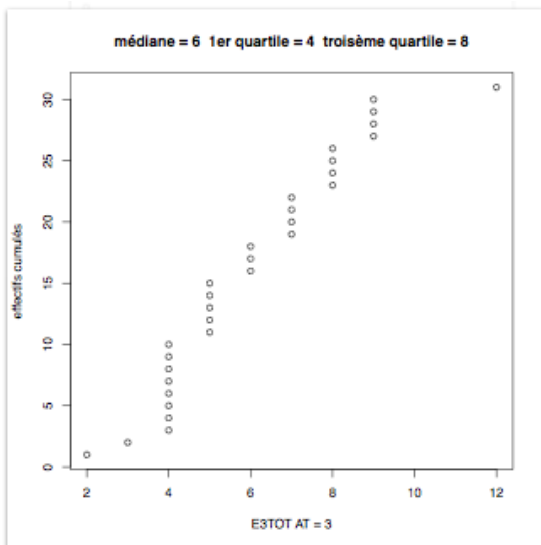
### 3. Epreuve « Lexique - réseaux »



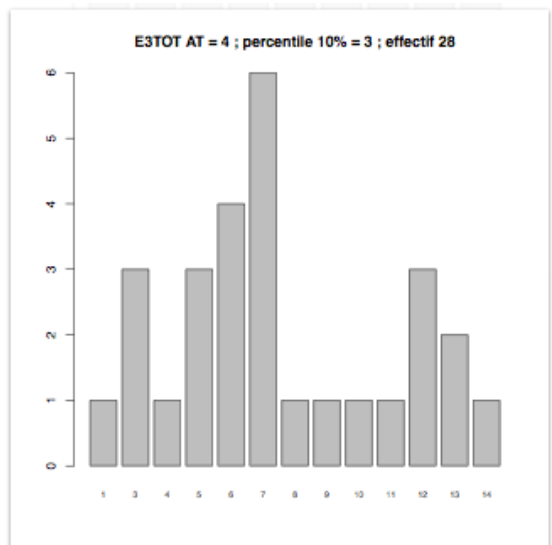
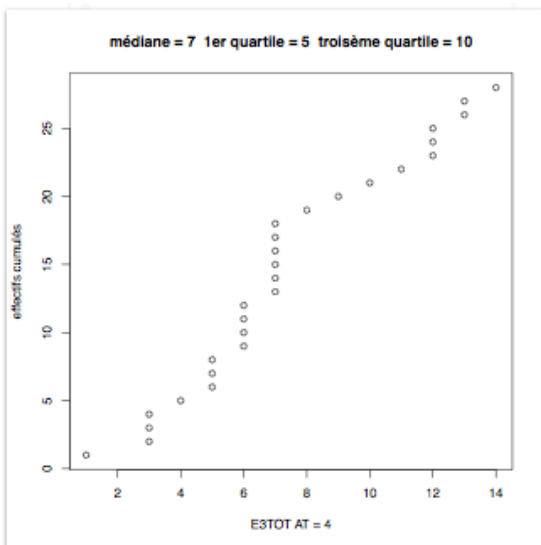
3.1. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 3 mois - 4 ans 9 mois.



**3.2. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 9 mois - 5 ans 3 mois.**

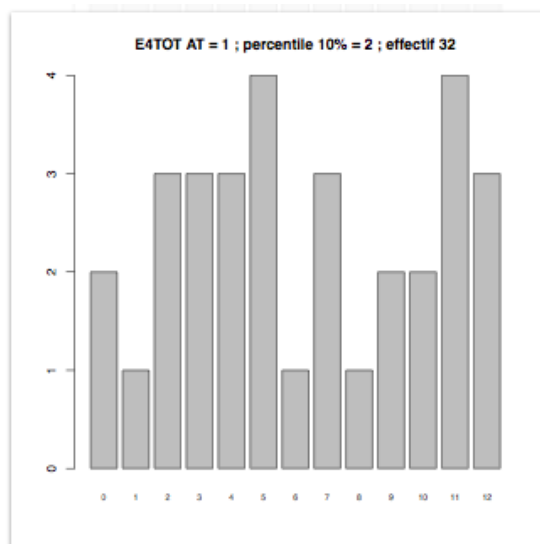
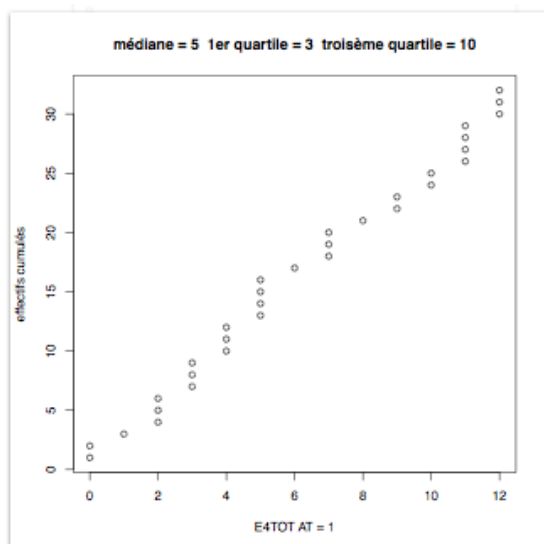


**3.3. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 3 mois - 5 ans 9 mois.**

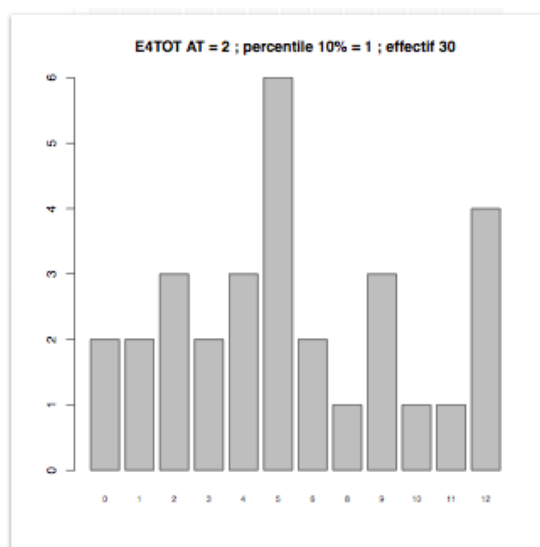
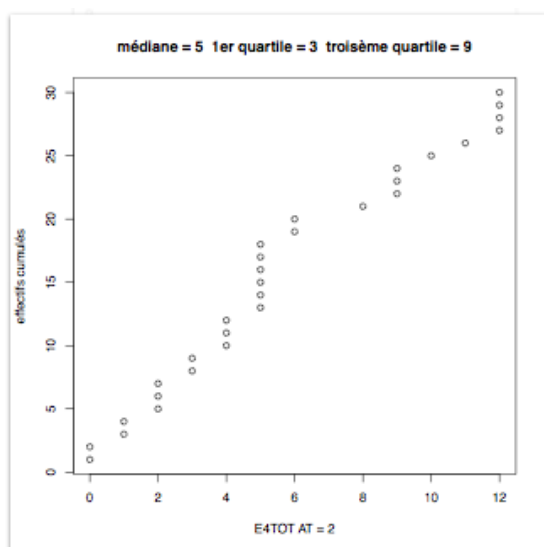


**3.4. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 9 mois - 6 ans 3 mois.**

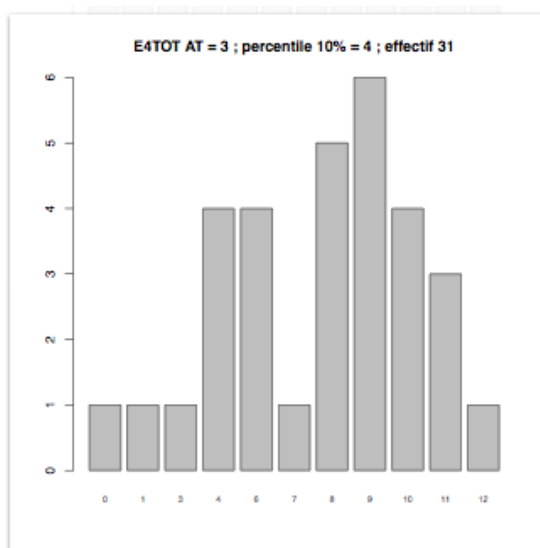
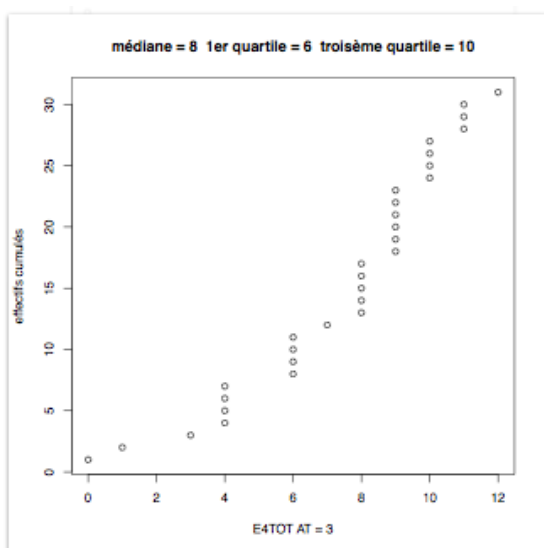
## 4. Epreuve « Répétition de phrases »



4.1. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 3 mois - 4 ans 9 mois.

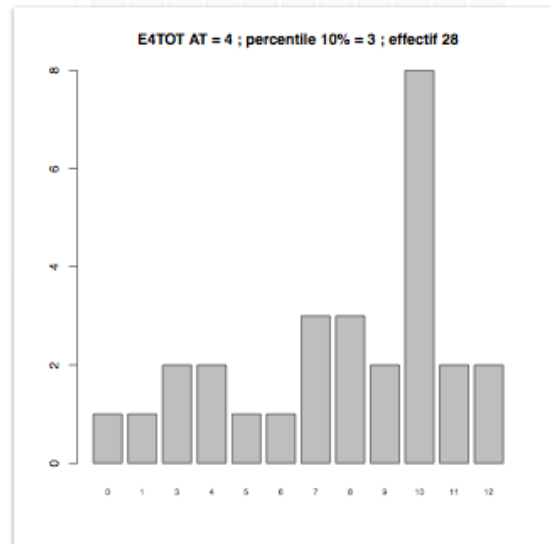
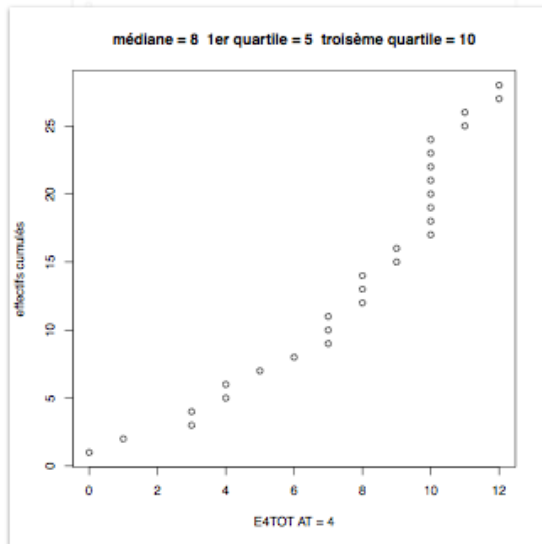


4.2. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 9 mois - 5 ans 3 mois.



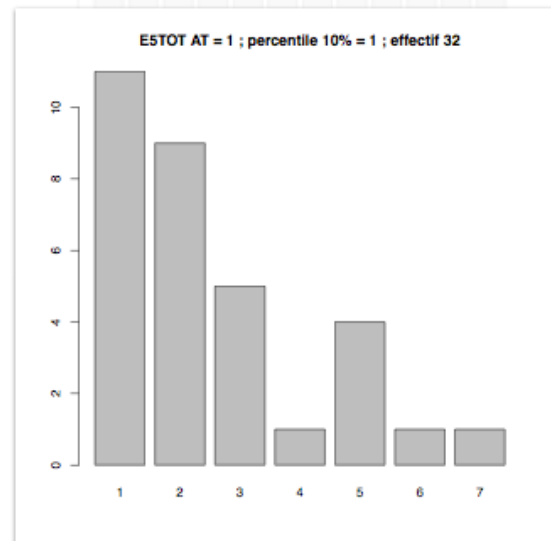
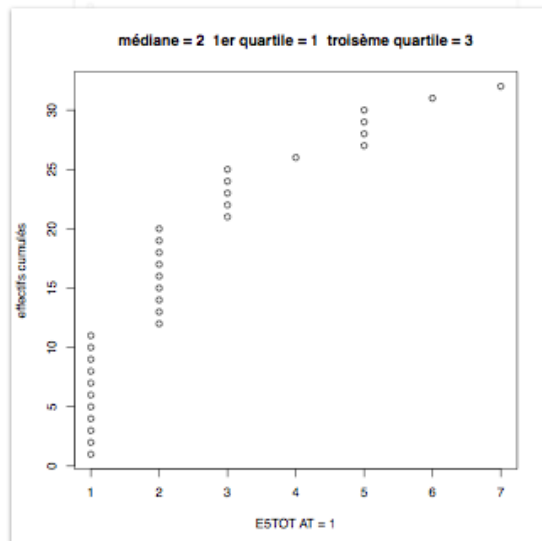
4.3. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 3 mois - 5 ans 9 mois.



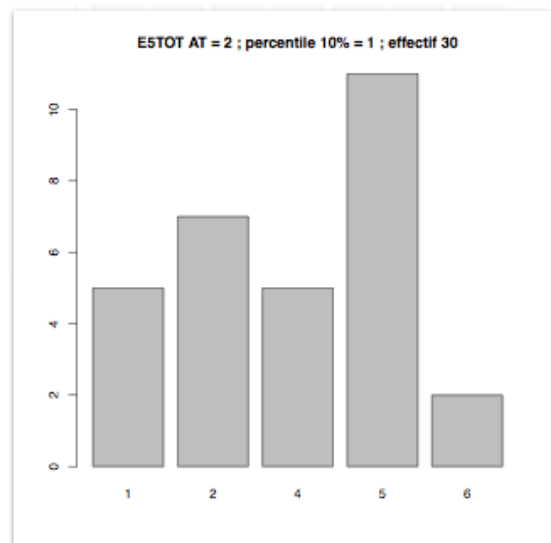
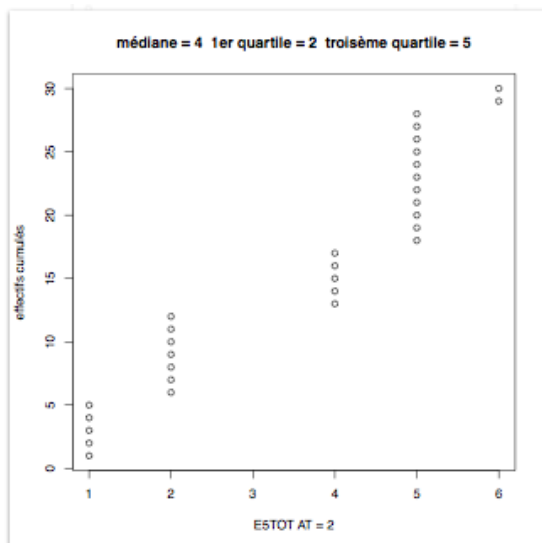


4.4. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 9 mois - 6 ans 3 mois.

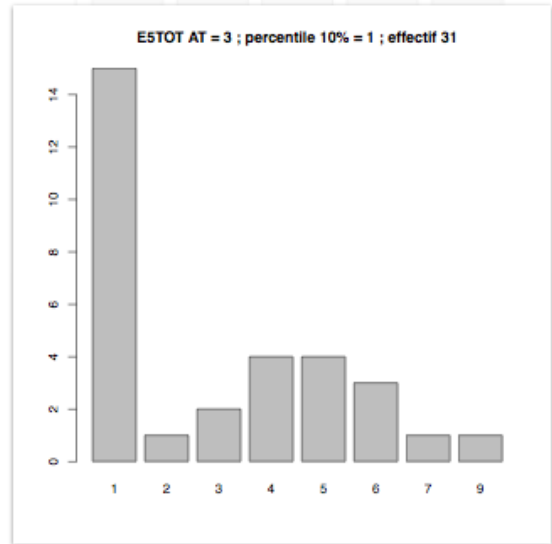
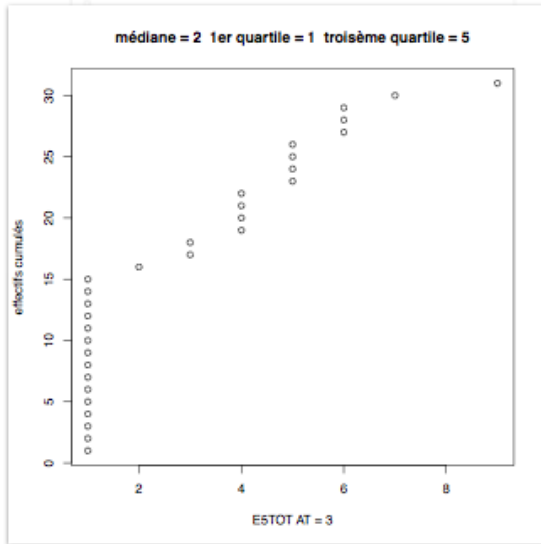
## 5. Epreuve « Jugement d'ordre »



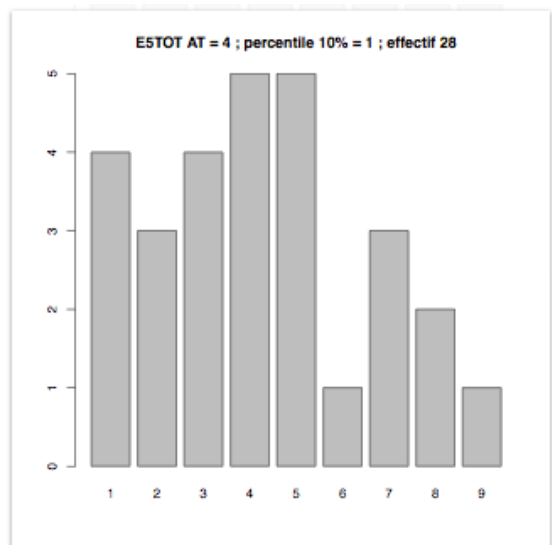
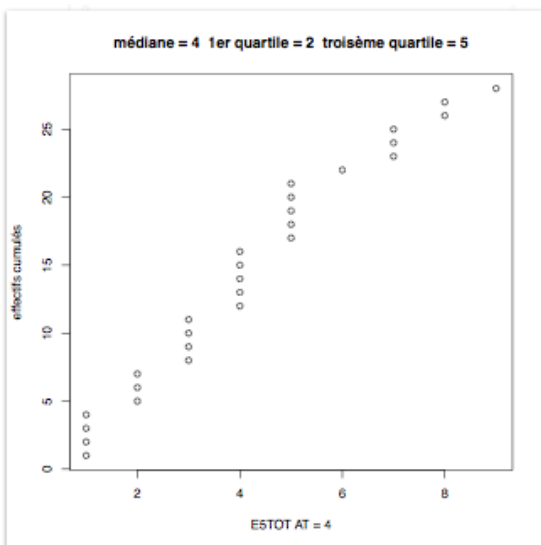
5.1. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 3 mois - 4 ans 9 mois.



5.2. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 9 mois - 5 ans 3 mois.

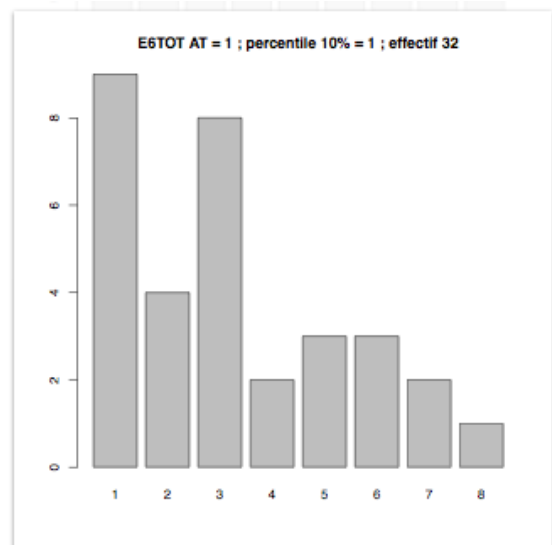
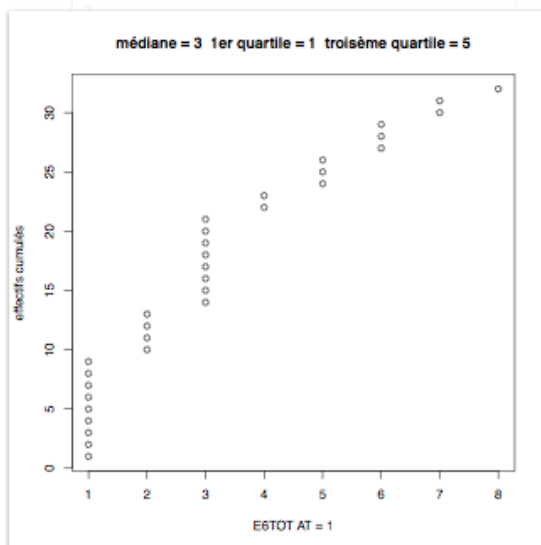


5.3. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 3 mois - 5 ans 9 mois.

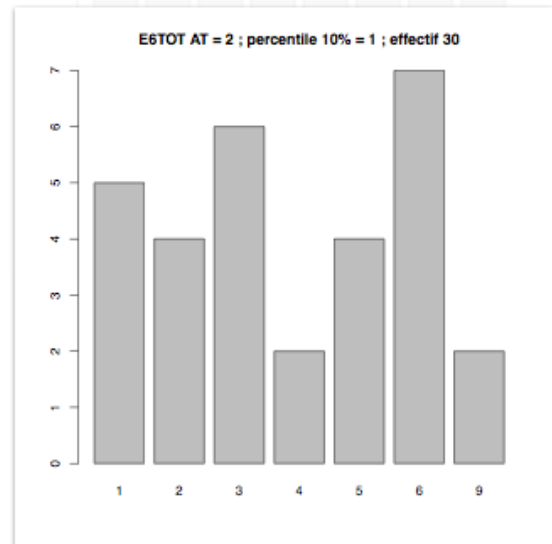
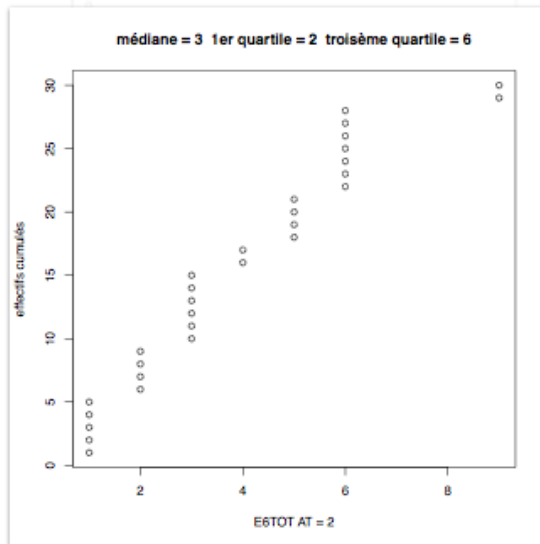


5.4. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 9 mois - 6 ans 3 mois.

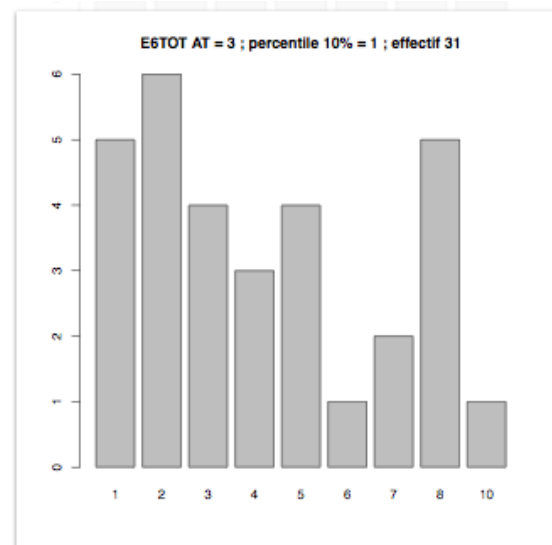
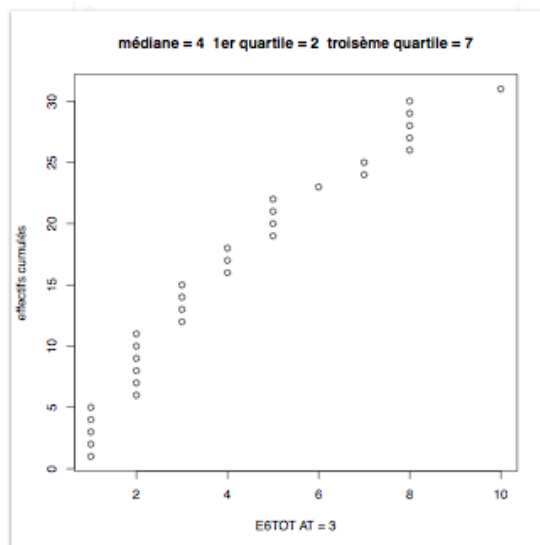
## 6. Epreuve « Jugement de grammaticalité »



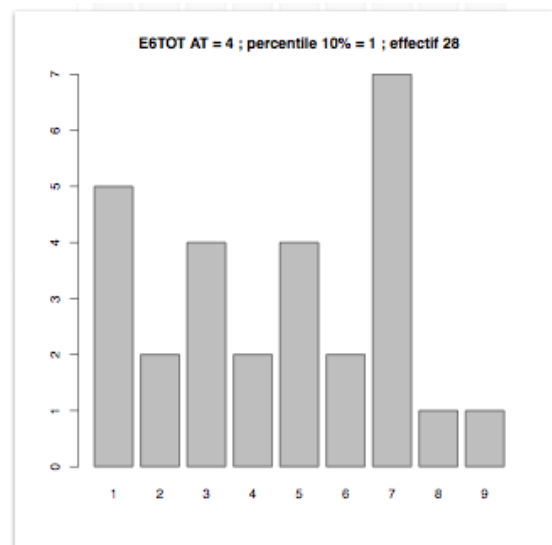
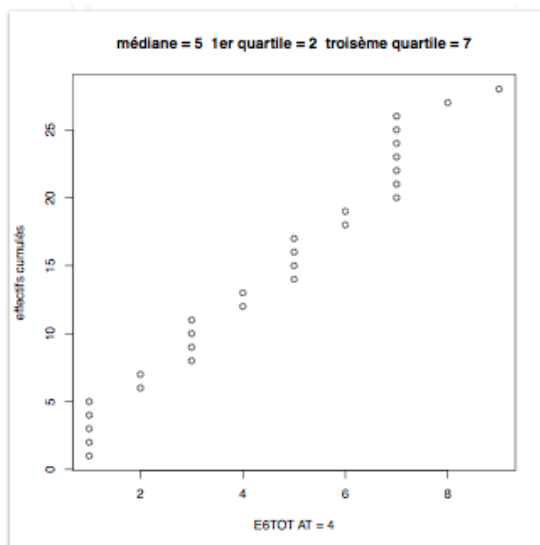
6.1. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 3 mois - 4 ans 9 mois.



**6.2. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 4 ans 9 mois - 5 ans 3 mois.**



**6.3. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 3 mois - 5 ans 9 mois.**



**6.4. Effectifs cumulés pour la tranche d'âge 5 ans 9 mois - 6 ans 3 mois.**